

ALGERIE TELECOM – SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/ DOT 48/DT/CSD/N°41/2019

Relizane le : 28/05/2019

A

Monsieur le gérant de l'entreprise « EURL INJAZAT EL GHARB »
Demeurant à : Cité les Castors N°166/566 Mostaganem

OBJET : MISE EN DEMEURE

Dans le cadre de l'exécution du Marché N°04/2019, ayant pour objet la Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques (LIAISON FO SIDI KHETTAB - H'MADNA BOROKBA), et suite à l'ordre de service démarrage des travaux N° 78/2019 du 05/05/2019, il a été constaté :

- Non démarrage des travaux.

Pour cela, l'Entreprise **EURL INJAZAT EL GHARB** est mise en demeure afin de démarrer les travaux dans les 48h qui suivent, et de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de renforcer le chantier pour la finalisation des travaux et de remplir tous les engagements contractuels, selon le planning de réalisation, conformément a l'Article 8 du Marché.



Directeur Opérationnel

Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed